

ON PAIE ! ON DÉCIDE !

Points de discussion entre collègues

NOTRE OMERS

ON PAIE!

ON DÉCIDE!

Sujet	Qu'est-ce que je peux dire
Que se passe-t-il ?	L'année dernière, les conservateurs de Ford ont adopté le projet de loi 68, qui confère au ministre des Affaires municipales et du Logement de nouveaux pouvoirs réglementaires sur l'OMERS.
Qui sera touché par cette mesure ?	Plus de 640 000 membres d'OMERS et leurs familles, y compris la vôtre !
Qu'est-ce qui a changé ?	Le projet de loi 68 a réintégré le gouvernement provincial dans l'OMERS. Non seulement cela constitue un conflit d'intérêts, mais c'est le SEUL régime de retraite commun au Canada à être traité de cette manière.
Est-ce vraiment important ?	OUI ! Chaque dollar que nous versons à OMERS correspond à notre salaire différé. C'est notre argent. Nous méritons la transparence et le droit d'avoir notre mot à dire dans les décisions qui touchent nos pensions.
Que veut le SFCP ?	Nous voulons que le gouvernement se retire de notre régime de retraite ! Laissons le Conseil des promoteurs décider du fonctionnement d'OMERS sans ingérence du gouvernement.
Comment pouvons-nous aider ?	Faites entendre votre voix en signant la pétition/l'action électronique de la campagne. Contactez votre député provincial ou votre ministre local. Partagez l'information avec vos collègues.

Vous cherchez des ressources ?

OnPaieOnDecide.ca

Scannez-Moi

